



JOSÉE ROBITAILLE | Direction de la planification, des politiques et des études économiques
ANNIE BEAUDOIN et JULIE OUELLET | Direction du développement des secteurs agroalimentaires

LE MARCHÉ DES FRUITS ET LÉGUMES DE SERRE AU QUÉBEC UNE OCCASION D'ACCROÎTRE LES VENTES DE PRODUITS QUÉBÉCOIS SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR

La culture des fruits et légumes en serre est en pleine effervescence au Québec. Le rythme de la production s'accélère sous l'effet des nombreux investissements dans le secteur. Elle se déploie et se diversifie afin d'étoffer la gamme de produits offerts. Bien que la culture des tomates domine la production québécoise de fruits et légumes de serre, plusieurs catégories de produits sont cultivées, notamment les suivantes : concombres, poivrons, laitues et mélanges de feuilles de laitues, aubergines, haricots verts et jaunes, fines herbes, pousses, micropousses et germinations, légumes exotiques et fraises.

La culture en serre, aussi appelée serriculture, permet aux producteurs québécois de faire pousser des fruits et des légumes jusqu'à 12 mois par année, malgré un climat nordique. La disponibilité de fruits et de légumes locaux tout au long de l'année séduit les consommateurs québécois et représente un avantage concurrentiel pour les serriculteurs d'ici.

Avec la Stratégie de croissance des serres 2020-2025, le gouvernement québécois, en partenariat avec les entreprises serricoles, souhaite doubler les superficies de fruits et de légumes cultivés en serre. Cet objectif de développement vise à encourager les ventes de produits québécois sur le marché intérieur afin de contribuer à l'achat local et à l'accroissement de l'autonomie alimentaire au Québec.

La culture de fruits et légumes en serre se répand dans toutes les régions du Québec, bien que les régions de la Montérégie, des Laurentides et du Centre-du-Québec cumulent 57 % des superficies en production.

Comme l'expose ce numéro de *Bioclips+*, le Québec offre un potentiel de marché intéressant pour les serriculteurs. La consommation de fruits et légumes de serre est en croissance, et pour la majorité des cultures, le volume de production est inférieur à celui de la consommation au Québec.

La première partie du document propose un bref portrait de la production de fruits et légumes de serre au Québec. La deuxième partie présente l'évolution de la demande intérieure (consommation) et extérieure (exportations interprovinciales et internationales) par produit. L'analyse de l'offre et de la demande au Québec, sur le plan quantitatif et pour chacun des principaux fruits et légumes de serre, met en lumière la dynamique des marchés pour les serriculteurs. À la fin du document, les principaux constats sont présentés.



1 LA PRODUCTION DE FRUITS ET LÉGUMES DE SERRE AU QUÉBEC

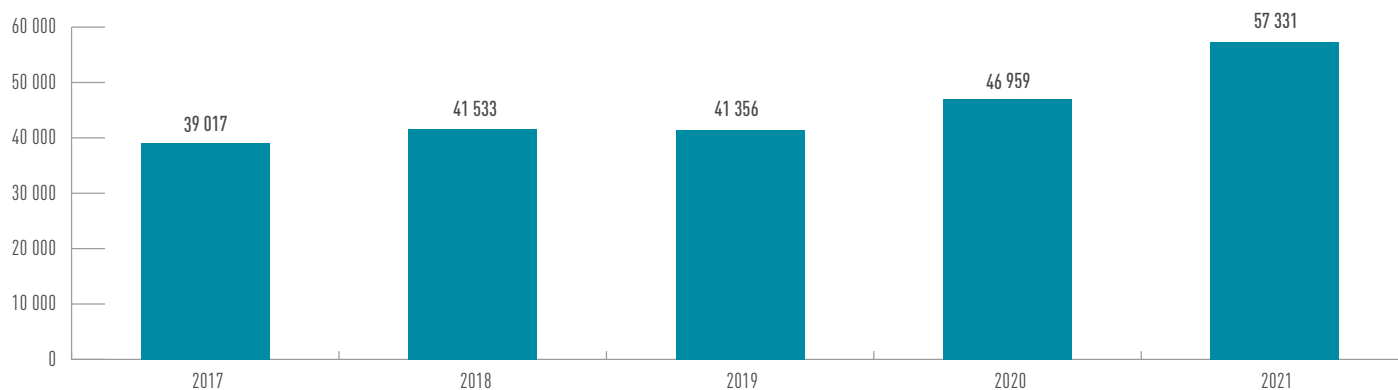
RÉPARTIE À TRAVERS LA PROVINCE ET EN FORTE CROISSANCE, LA PRODUCTION ÉQUIVAUT À ENVIRON 50 % DU VOLUME DE FRUITS ET LÉGUMES DE SERRE CONSOMMÉ AU QUÉBEC

La production provient majoritairement des serriculteurs spécialisés qui produisent uniquement des fruits et des légumes de serre ainsi que d'exploitations agricoles non spécialisées. En 2021, un total de 625 exploitations enregistrées au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)¹ ont déclaré des superficies réservées à la culture de fruits et légumes de serre. De 2017 à 2021, les superficies ont augmenté de 32 % pour atteindre 151 hectares.

Le secteur est caractérisé par un nombre élevé de petites entreprises. Plus de 69 % des entreprises exploitent une superficie de 1 000 m² ou moins tandis que 5 % ont une superficie de 10 000 m² et plus et possèdent près de 72 % des superficies de fruits et légumes de serre. En ce qui a trait aux entreprises spécialisées, leur superficie moyenne est passée de 3 485 m² en 2017 à plus de 5 129 m² en 2021², une augmentation de 47 % en cinq ans.

Au Québec, les quantités produites par ce secteur en développement ont atteint plus de 57 331 tonnes en 2021³, une croissance de 47 % depuis l'année 2017. Selon les estimations du MAPAQ, ce volume de production équivalait à environ 50 % du volume de fruits et légumes de serre consommé au Québec⁴.

FIGURE 1. VOLUME DE LA PRODUCTION DE FRUITS ET LÉGUMES DE SERRE AU QUÉBEC DE 2017 À 2021 (EN TONNES)



Note : Le volume de production est sous-estimé en raison de données incomplètes publiées par Statistique Canada.

Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0456-01 et estimations du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

La culture de tomates domine la production québécoise de fruits et légumes de serre avec 47 % du volume total produit. Elle est suivie des concombres, des laitues et des poivrons, qui occupent des parts respectives de 34 %, 9 % et 3 %. Les autres cultures représentent chacune 1 % ou moins du volume total.

1 MAPAQ, fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, décembre 2021.

2 Statistique Canada, tableau 32-10-0019-01; compilation du MAPAQ.

3 Le total est sous-estimé, car les données publiées par Statistique Canada sont incomplètes pour des raisons notamment de confidentialité.

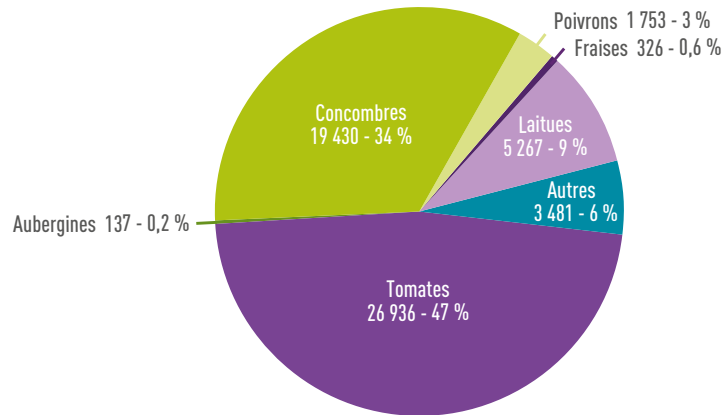
4 Les statistiques pour chacun des fruits et légumes de serre ne sont pas toutes disponibles pour calculer un ratio précis à partir des données officielles.

LIMITES DE L'ANALYSE

- La période 2017-2021 a été retenue en raison des données disponibles.
- Bien que l'offre québécoise de produits serricoles se soit diversifiée au cours des dernières années avec le développement de nouvelles productions, les quelques statistiques existantes ne permettent pas d'analyser toutes les cultures. Par conséquent, cette analyse présente l'évolution du marché des tomates, des concombres, des laitues, des poivrons, des aubergines et des fraises de serre, qui représentent 91 % des superficies en culture.
- L'analyse porte sur l'offre et la demande de fruits et légumes de serre, mais la notion des prix n'est pas analysée dans ce numéro de *BioClips+*, sauf quelques exceptions.



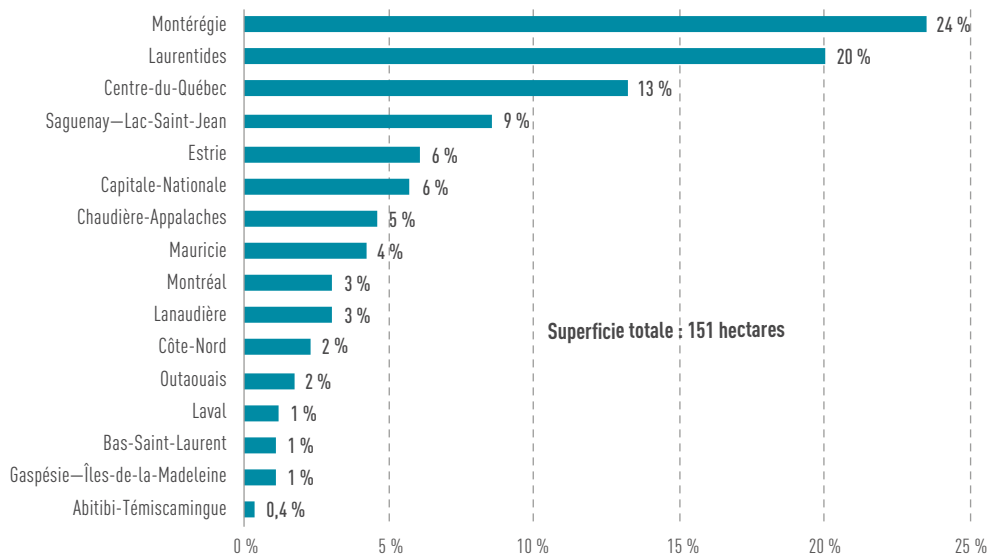
FIGURE 2. VOLUME DE LA PRODUCTION DE FRUITS ET LÉGUMES DE SERRE, PAR PRODUIT, AU QUÉBEC EN 2021 (EN TONNES)



Note : Le volume de production de la laitue a été estimé par le MAPAQ. De plus, certains volumes de production sont sous-estimés en raison de données incomplètes publiées par Statistique Canada.
 Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0456-01; estimations et compilation du MAPAQ.

La culture de fruits et légumes en serre se pratique dans toutes les régions du Québec. En 2021, la plus grande part des superficies se situait en Montérégie (24 %), suivie des Laurentides (20 %) et du Centre-du-Québec (13 %)⁵. La Montérégie compte également le plus grand nombre d'exploitations serricoles du secteur, soit 21 % des exploitations.

FIGURE 3. SUPERFICIES DES CULTURES DE FRUITS ET LÉGUMES DE SERRE PAR RÉGION ADMINISTRATIVE AU QUÉBEC EN 2021



Source : MAPAQ, fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, décembre 2021.

À l'échelle canadienne, le Québec se classe au troisième rang, derrière l'Ontario, qui domine nettement le secteur canadien, et la Colombie-Britannique. La province compte 8 % des superficies et produit 8 % du volume de fruits et légumes de serre cultivés au Canada. Les recettes monétaires provenant du marché (valeur des ventes agricoles) ont totalisé 191 millions de dollars en 2021, une hausse de 45 % depuis l'année 2017. Cette croissance a permis au Québec de gagner des parts dans les recettes monétaires canadiennes du secteur. Celles-ci sont passées de 9 % en 2017 à 10 % en 2021. À cet égard, les parts de l'Ontario sont passées de 64 % à 65 %.

⁵ MAPAQ, fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, décembre 2021.



2 LE MARCHÉ QUÉBÉCOIS DES FRUITS ET LÉGUMES DE SERRE

LE MARCHÉ QUÉBÉCOIS OFFRE DES POSSIBILITÉS AUX PRODUCTEURS DE FRUITS ET LÉGUMES DE SERRE

Le marché intérieur représente le principal débouché pour les entreprises serricoles de fruits et légumes au Québec. Les exportations du secteur restent modestes pour le moment. Les principaux circuits de commercialisation utilisés sont les supermarchés, Costco, Walmart, les fruiteries, la vente directe aux consommateurs et les services alimentaires dans le réseau de l'hôtellerie, de la restauration et des établissements institutionnels privés et publics (réseau HRI).

La concurrence sur le marché intérieur est bien présente et provient surtout des produits de l'Ontario, des États-Unis, de l'Espagne et du Mexique. Les entreprises québécoises font face à un défi de compétitivité afin d'offrir des prix concurrentiels et conserver leurs acquis ou augmenter leurs parts de marché.

La consommation québécoise augmente pour la majorité des fruits et légumes de serre. Toutefois, le contexte économique évolue rapidement et peut avoir un effet sur celle-ci. Par exemple, **la situation pandémique en 2020 a créé une situation hors norme** qui a contraint les consommateurs québécois à revoir leurs habitudes de vie. En très peu de temps, la crise a transformé leurs comportements d'achat. Malgré une hausse des ventes dans les magasins d'alimentation, les ventes totales de produits alimentaires au Québec ont été affectées par la fermeture prolongée des salles à manger et de plusieurs établissements privés (ex. : restaurants et cinémas) et publics (ex. : écoles et lieux de travail), par l'augmentation du taux de chômage chez les Québécois et par la chute de l'activité touristique, qui a limité le nombre de touristes. De plus, les occasions de se réunir, de célébrer et de festoyer se sont faites rares en 2020 tant dans le secteur des affaires que chez les particuliers. Les ventes alimentaires sur le territoire québécois ont ainsi diminué sous les effets de la pandémie⁶. **La consommation de certains fruits et légumes a été affectée à différents niveaux.** De la même façon, le retour en vogue du jardinage et des potagers a une incidence sur les ventes de fruits et légumes frais.

Par ailleurs, le contexte inflationniste actuel pousse le consommateur québécois à rechercher les bas prix lorsqu'il achète des produits alimentaires afin d'équilibrer son budget. Selon la firme NielsenIQ, seulement 13 % des Québécois ne se soucient pas des prix quand ils se procurent des fruits et légumes.

La consommation (ou disponibilité des aliments) équivaut à la consommation apparente, c'est-à-dire à la quantité d'aliments qui est disponible pour la consommation (à la maison, au restaurant, à la cafétéria, en avion, à l'hôpital, etc.). La consommation provient d'un calcul qui permet d'estimer une demande intérieure théorique. La disponibilité d'un aliment dépend notamment des quantités produites, importées et exportées.

Dans ce numéro de *BioClips+*, la consommation québécoise de fruits et légumes de serre a été estimée à partir des données sur la disponibilité des aliments au Canada publiées par Statistique Canada et de l'équation économique de l'offre et de la demande.

2.1 LA TOMATE DE SERRE

Principale production au Québec, le volume cultivé reste inférieur au volume consommé, ce qui représente des parts de marché potentielles pour les serriculteurs

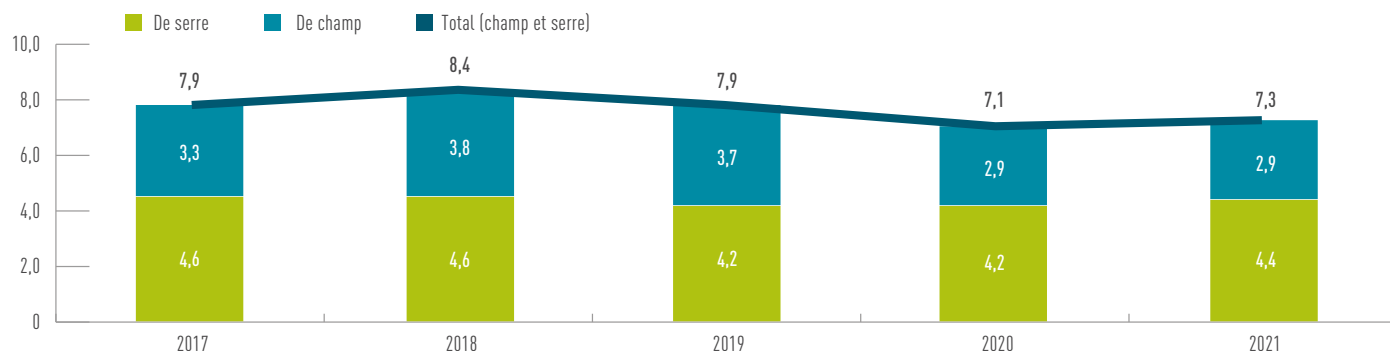
Parmi les tomates fraîches consommées au Québec, environ 60 % sont des tomates de serre et 40 % proviennent des champs. En 2021, la consommation par personne de tomates de serre a été estimée à 4,4 kg, pour une consommation totale au Québec de 37 719 tonnes. Il s'agit d'un rebond par rapport aux années 2019 et 2020 (figure 4). En fait, la consommation par personne de tomates de champ a eu tendance aussi à diminuer en 2019 et en 2020, mais sans remonter en 2021. En 2020, en plus du contexte pandémique dans le milieu de la restauration, le prix de vente moyen des tomates fraîches (champ et serre) chez les grands détaillants⁷ au Québec a augmenté de 22 % par rapport à l'année précédente, alors que le prix de vente moyen des légumes frais a progressé de seulement 3 %. Les consommateurs sont sensibles aux hausses de prix. Entre 2017 et 2021, la consommation de tomates de serre dans la province a légèrement diminué de 1 % (tableau 1).

⁶ Pour plus de précisions, consultez la figure 1 du *BioClips*, vol. 30, numéro 17, du 17 mai 2022.

⁷ Source : NielsenIQ, Ventes au détail dans les grands magasins au Québec, compilation pour le MAPAQ.



FIGURE 4. ESTIMATION DE LA CONSOMMATION DE TOMATES AU QUÉBEC DE 2017 À 2021 (KG/PERSONNE)



Sources : Statistique Canada et estimations du MAPAQ (Direction adjointe des études et des politiques économiques [DAEPE]).

Malgré les soubresauts de la consommation par personne de tomates de serre, le volume de production au Québec demeure inférieur à la quantité consommée. En théorie⁸, la production québécoise pourrait combler 71 % de la consommation en 2021 (tableau 1). En conséquence, le Québec importe des tomates de serre afin de satisfaire les besoins des consommateurs québécois, ce qui représente des parts de marché potentielles pour les serriculteurs du Québec qui offrent des variétés de tomates et des prix concurrentiels.

TABLEAU 1. ESTIMATION DES FLUX D'APPROVISIONNEMENT EN TOMATES DE SERRE AU QUÉBEC (x 1000 TONNES)

ANNÉE	A PRODUCTION QUÉBÉCOISE	B IMPORTATIONS INTERPROVINCIALES ET INTERNATIONALES	A + B OFFRE*	C EXPORTATIONS INTERPROVINCIALES ET INTERNATIONALES	D CONSOMMATION QUÉBÉCOISE	C + D DEMANDE**	A/D PRODUCTION/ CONSOMMATION « Autosuffisance potentielle » (Autosuffisance ≥ 100 %)
2017	25,0	14,1	39,0	0,9	38,1	39,0	66 %
2021	26,9	12,2	39,2	1,4	37,7	39,2	71 %
Variation 2017-2021	8 %	-13 %		58 %	-1 %		↑

* L'offre est égale à la production plus les importations.

** La demande est égale à la consommation plus les exportations.

Note : la somme des chiffres peut différer des totaux en raison de l'arrondissement.

Sources : Statistique Canada, Global Trade Tracker et estimations du MAPAQ (DAEPE).

En 2021, au chapitre de l'offre de produits (production + importations), la majorité (69 %)⁹ des tomates de serre disponibles au Québec pour l'exportation et la consommation provenaient des producteurs d'ici, et 31 %¹⁰ étaient importées des autres provinces et de l'international. Cette offre (39,2 kilotonnes) de produits en 2021 était distribuée en grande partie vers le marché québécois (96 %)¹¹ et dans une moindre mesure vers le marché extérieur (4 %) afin de répondre à la demande totale de tomates de serre québécoises.

De 2017 à 2021, l'offre et la demande de tomates de serre se sont adaptées. La production a augmenté de 8 %, et les importations ont diminué de 13 %. Pour ce qui est de la demande, la consommation québécoise de tomates de serre a légèrement baissé de 1 % alors que les exportations se sont accrues de 58 % au cours de la période. Cependant, les volumes exportés restent modestes et ne représentent que l'équivalent de 5 % de la production québécoise. Pour les serriculteurs du Québec, la croissance sur le marché québécois pourra se poursuivre s'ils sont en mesure de gagner des parts de marché aux dépens de leurs concurrents.

8 En posant l'hypothèse que toute la production québécoise sert à satisfaire la consommation intérieure et qu'elle répond au goût des consommateurs.

9 C'est-à-dire 26,9 kilotonnes divisées par 39,2 kilotonnes en 2021.

10 C'est-à-dire 12,2 kilotonnes divisées par 39,2 kilotonnes en 2021.

11 C'est-à-dire 37,7 kilotonnes divisées par 39,2 kilotonnes en 2021.

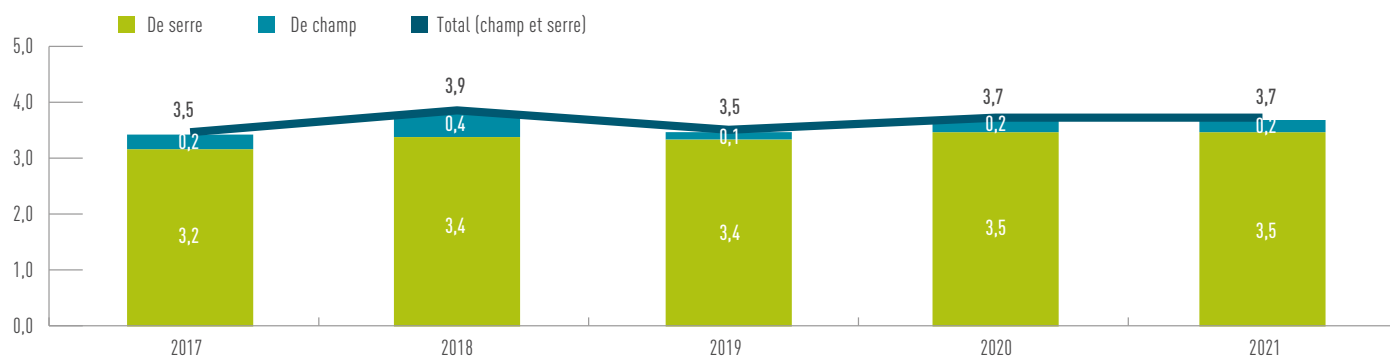


2.2 LE CONCOMBRE DE SERRE

La croissance de la consommation québécoise stimule la demande au Québec et la production peine à y subvenir

Le concombre de serre compte pour environ 94 % de tous les concombres frais consommés au Québec, et le concombre de champ, 6 %¹². Pour l'année 2021, la consommation de concombres de serre au Québec est estimée à 30 156 tonnes, soit 3,5 kg par personne. De 2017 à 2021, la consommation a progressé de 13 % dans la province, c'est-à-dire de 9 % par personne.

FIGURE 5 | ESTIMATION DE LA CONSOMMATION DE CONCOMBRES AU QUÉBEC DE 2017 À 2021 (KG/PERSONNE)



Note : la somme des chiffres peut différer des totaux en raison de l'arrondissement.

Sources : Statistique Canada et estimations du MAPAQ (DAEPE).

Au Québec, malgré une croissance notable du volume de production de concombres de serre, celui-ci reste inférieur à la quantité consommée. En 2021, la production équivalait à environ 64 % de la consommation au Québec (tableau 2). Donc, la province importe des concombres de serre pour combler les besoins de consommation. Par conséquent, des parts de marché éventuelles sont disponibles pour les serriculteurs du Québec.

TABLEAU 2 | ESTIMATION DES FLUX D'APPROVISIONNEMENT EN CONCOMBRES DE SERRE AU QUÉBEC (x 1000 TONNES)

ANNÉE	A PRODUCTION QUÉBÉCOISE	B IMPORTATIONS INTERPROVINCIALES ET INTERNATIONALES	A + B OFFRE*	C EXPORTATIONS INTERPROVINCIALES ET INTERNATIONALES	D CONSOMMATION QUÉBÉCOISE	C + D DEMANDE**	A/D PRODUCTION/CONSOMMATION « Autosuffisance potentielle » (Autosuffisance ≥ 100 %)
2017	9,0	21,3	30,3	3,6	26,7	30,3	34 %
2021	19,4	14,2	33,7	3,5	30,2	33,7	64 %
Variation 2017-2021	115 %	-33 %	-	-1 %	13 %	-	↑

* L'offre est égale à la production plus les importations.

** La demande est égale à la consommation plus les exportations.

Note : la somme des chiffres peut différer des totaux en raison de l'arrondissement.

Sources : Statistique Canada, Global Trade Tracker et estimations du MAPAQ (DAEPE).

En 2021, au chapitre de l'offre de produits (production + importations), 58 %¹³ des concombres de serre disponibles au Québec pour l'exportation et la consommation intérieure provenaient des producteurs d'ici, et 42 % étaient des produits importés de l'étranger et des autres provinces. Cette offre (33,7 kilotonnes) de concombres de serre en 2021 était dirigée majoritairement vers le marché québécois (90 %)¹⁴ et vers le marché extérieur dans une proportion de seulement 10 %. Donc, les exportations représentent une faible proportion alors que la grande majorité des concombres de serre cultivés et importés au Québec est consommée dans la province.

12 Une bonne partie de la production québécoise de concombres frais de champ est destinée à la transformation et à l'exportation.

13 C'est-à-dire 19,4 kilotonnes divisées par 33,7 kilotonnes en 2021.

14 C'est-à-dire 30,2 kilotonnes divisées par 33,7 kilotonnes en 2021.



De 2017 à 2021, la production a plus que doublé (+115 %) alors que les importations ont diminué de 33 %. D'ailleurs, les importations contribuent de moins en moins à l'offre de concombres de serre au Québec¹⁵.

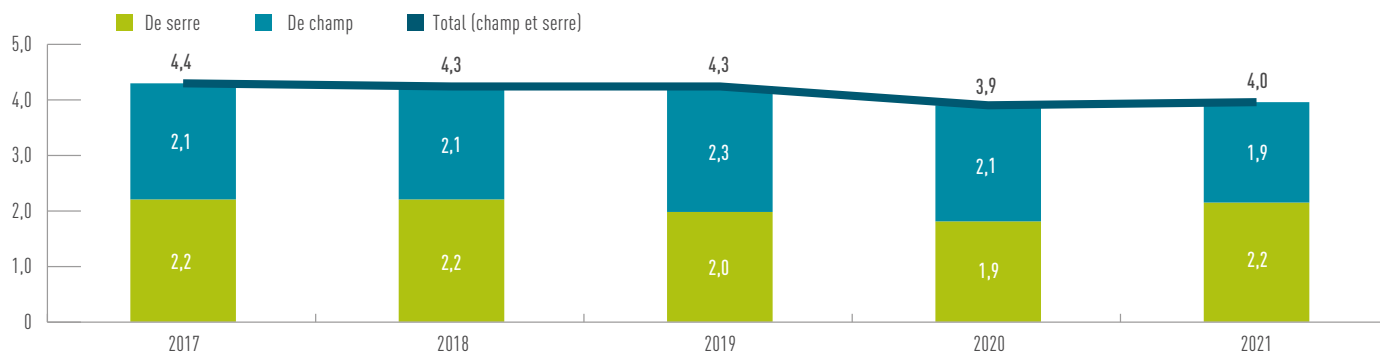
Pour ce qui est de la demande (consommation + exportations) de concombres de serre, la consommation québécoise a grimpé de 13 % entre 2017 et 2021 tandis que les exportations ont diminué de 1 %. La consommation est donc la composante qui a stimulé la demande de concombres de serre québécois au cours de la période. Comme la proportion des importations dans l'offre totale a glissé de 70 % en 2017 à 42 % en 2021 et que les exportations sont en baisse, le consommateur québécois mange plus de concombres locaux et moins de produits importés.

2.3 LE POIVRON DE SERRE

Le volume de production étant bien inférieur à celui de la consommation au Québec, des parts de marché potentielles sont à la disposition des serriculteurs

Au Québec, parmi les poivrons frais consommés, on estime que 54 % sont des poivrons de serre et 46 %, des poivrons de champ. La consommation par personne de poivrons de serre était estimée à 2,2 kg en 2021, pour un total de 18 771 tonnes consommées au Québec. De 2017 à 2021, la consommation par personne est restée relativement stable (figure 6). Les légers reculs en 2019 et en 2020 pourraient s'expliquer entre autres choses par une sensibilité des consommateurs à la hausse des prix. Selon les chiffres de ventes chez les grands détaillants¹⁶ au Québec, le prix de vente moyen des poivrons frais (de champ et de serre) a augmenté de 15 % en 2019 et de 9 % en 2020 alors que le prix moyen des légumes frais n'a progressé que de 7 % et de 3 % durant ces deux années. Le contexte pandémique pourrait également avoir contribué à la baisse en 2020.

FIGURE 6 | ESTIMATION DE LA CONSOMMATION DE POIVRONS AU QUÉBEC DE 2017 À 2021 (KG/PERSONNE)



Note : la somme des chiffres peut différer des totaux en raison de l'arrondissement.

Sources : Statistique Canada et estimations du MAPAQ (DAEPE).

Cela dit, le volume de production est bien inférieur à celui de la consommation au Québec. En théorie¹⁷, la production québécoise de poivrons de serre correspondait à seulement 9 % des quantités consommées en 2021 (tableau 3). Par conséquent, le Québec importe la grande majorité des poivrons de serre qu'il consomme.

15 En 2017, la proportion des importations dans l'offre totale s'élevait à 70 % par rapport à 42 % en 2021 (14,2 kilotonnes divisées par 33,7 kilotonnes).

16 Source : NielsenIQ, Ventes au détail dans les grands magasins au Québec, compilation pour le MAPAQ.

17 En posant l'hypothèse que toute la production sert à satisfaire la consommation intérieure et qu'elle répond au goût des consommateurs.



TABLEAU 3 | ESTIMATION DES FLUX D'APPROVISIONNEMENT EN POIVRONS DE SERRE AU QUÉBEC (x 1000 TONNES)

ANNÉE	A PRODUCTION QUÉBÉCOISE	B IMPORTATIONS INTERPROVINCIALES ET INTERNATIONALES	A + B OFFRE*	C EXPORTATIONS INTERPROVINCIALES ET INTERNATIONALES	D CONSOMMATION QUÉBÉCOISE	C + D DEMANDE**	A/D PRODUCTION/ CONSOMMATION « Autosuffisance potentielle » (Autosuffisance ≥ 100 %)
2017	1,0	17,8	18,9	0,4	18,4	18,9	5 %
2021	1,8	18,4	20,2	1,4	18,8	20,2	9 %
Variation 2017-2021	73 %	3 %	-	212 %	2 %	-	↑

* L'offre est égale à la production plus les importations.

** La demande est égale à la consommation plus les exportations.

Sources : Statistique Canada, Global Trade Tracker et estimations du MAPAQ (DAEPE).

Au chapitre de l'offre de produits (production + importations), de 2017 à 2021, les quantités produites au Québec ont augmenté de 73 %, et les importations, d'à peine 3 %. En 2021, 91 %¹⁸ des poivrons de serre disponibles au Québec pour l'exportation et la consommation intérieure étaient importés alors que 9 % provenaient des serriculteurs du Québec. Cependant, les importations contribuent de moins en moins à l'offre totale de poivrons de serre au Québec¹⁹.

Pour ce qui est de la demande, à savoir 20,2 tonnes en 2021, la grande majorité (93 %)²⁰ des poivrons de serre cultivés et importés au Québec est consommée ici alors que les exportations occupent une faible part de 7 %. Cependant, les exportations représentent une part de plus en plus importante de la demande totale de poivrons de serre québécois²¹. Malgré tout, le marché québécois offre des possibilités aux serriculteurs en raison d'un volume de production bien inférieur à celui qui est consommé au Québec. Selon les informations du secteur, les poivrons de couleur et les poivrons biologiques offrent un potentiel certain.

2.4 LA LAITUE DE SERRE²²

Le volume cultivé dépasse le volume consommé, mais la consommation de laitues de serre ne cesse de croître alors qu'elle a triplé au Québec entre 2017 et 2021

Les laitues de serre représentent environ 6 % des laitues consommées au Québec. Pour les laitues de champ, la proportion s'élève à 94 %. Cependant, la part relative des laitues de serre est en croissance. En 2021, la consommation québécoise de laitues de serre a été estimée à 4 114 tonnes, soit 0,48 kg par personne. De 2017 à 2021, la consommation par personne a triplé pour passer de 0,15 kg à 0,48 kg (figure 7), alors que pour la laitue de champ, elle a diminué de 12 %. En fait, au cours de la période, la disponibilité des laitues de serre québécoises a plus que doublé en raison de la hausse notable de la production québécoise (tableau 4).

18 C'est-à-dire 18,4 kilotonnes divisées par 20,2 kilotonnes en 2021.

19 En 2017, la proportion des importations dans l'offre totale se chiffrait à 95 % par rapport à 91 % en 2021 (18,4 kilotonnes divisées par 20,2 kilotonnes).

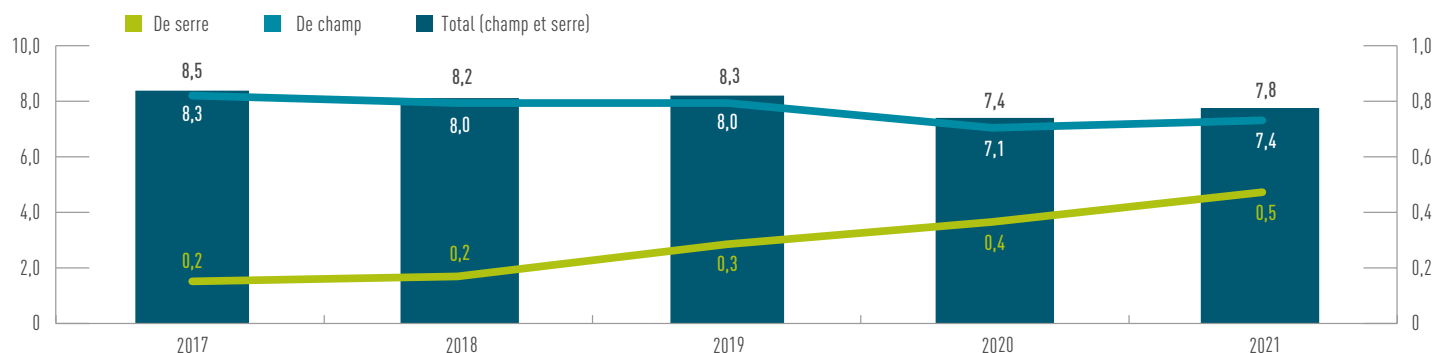
20 C'est-à-dire 18,8 kilotonnes divisées par 20,2 kilotonnes en 2021.

21 En 2017, la proportion des exportations dans la demande totale s'élevait à 2 % par rapport à 7 % en 2021 (1,4 kilotonne divisée par 20,2 kilotonnes).

22 Dans ce numéro de *BioClips+*, les données pour les laitues de serre et de champ correspondent à la définition du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN) : la catégorie « laitue fraîche » englobe les produits suivants : la laitue pommée fraîche (SPAN 114221311), la laitue en feuilles fraîche (SPAN 114221312) et la laitue fraîche mélangée (SPAN 114221313).



FIGURE 7 | ESTIMATION DE LA CONSOMMATION DE LAITUES AU QUÉBEC DE 2017 À 2021 (KG/PERSONNE)



Note : la somme des chiffres peut différer des totaux en raison de l'arrondissement.

Sources : Statistique Canada et estimations du MAPAQ (DAEPE).

Au Québec, le volume de laitues de serre cultivé dépasse celui qui est consommé. La quantité produite équivaut à 127 % du volume de laitues de serre consommé en 2021 (tableau 4). Par conséquent, le Québec exporte des laitues de serre afin de profiter des marchés extérieurs.

TABLEAU 4 | ESTIMATION DES FLUX D'APPROVISIONNEMENT EN LAITUES DE SERRE AU QUÉBEC (EN TONNES)

ANNÉE	A PRODUCTION QUÉBÉCOISE *	B IMPORTATIONS INTERPROVINCIALES ET INTERNATIONALES	A + B OFFRE**	C EXPORTATIONS INTERPROVINCIALES ET INTERNATIONALES	D CONSOMMATION QUÉBÉCOISE	C + D DEMANDE***	A/D PRODUCTION/CONSOMMATION « Autosuffisance potentielle » (Autosuffisance ≥ 100 %)
2017	2 313	4,0	2 317	1 038	1 279	2 317	181 %
2021	5 267	3,1	5 270	1 156	4 114	5 270	128 %
Variation 2017-2021	128 %	-23 %		11 %	222 %		↓

* Estimée par le MAPAQ, compte tenu de certains problèmes rencontrés avec les données officielles de Statistique Canada dans ce secteur.

** L'offre est égale à la production plus les importations.

*** La demande est égale à la consommation plus les exportations.

Note : la somme des chiffres peut différer des totaux en raison de l'arrondissement.

Sources : Statistique Canada, Global Trade Tracker et estimations du MAPAQ (DAEPE).

En 2021, au chapitre de l'offre de produits (production + importations), presque la totalité (99,9 %)²³ des laitues de serre disponibles au Québec provenait des producteurs d'ici, car à peine 3,1 tonnes étaient importées. Cette disponibilité (offre) de laitues en 2021 était répartie entre le marché québécois (78 %)²⁴ et le marché extérieur (22 %). De 2017 à 2021, la consommation québécoise a triplé, ce qui a stimulé la demande de laitues de serre au Québec alors que les exportations n'ont augmenté que de 11 %.

En somme, la production québécoise répond assez bien aux besoins du marché intérieur, et les exportations pourraient augmenter davantage. De plus, la demande étant en croissance, la production québécoise pourrait se diversifier pour offrir d'autres types de laitues en feuilles et des laitues de serre biologiques²⁵ sur les marchés.

23 C'est-à-dire 5 267 tonnes divisées par 5 270 tonnes en 2021.

24 C'est-à-dire 4 114 tonnes divisées par 5 270 tonnes en 2021 selon le tableau 4.

25 Le mode de production en serre par rapport aux normes biologiques au Québec expliquerait la rareté des laitues biologiques québécoises.



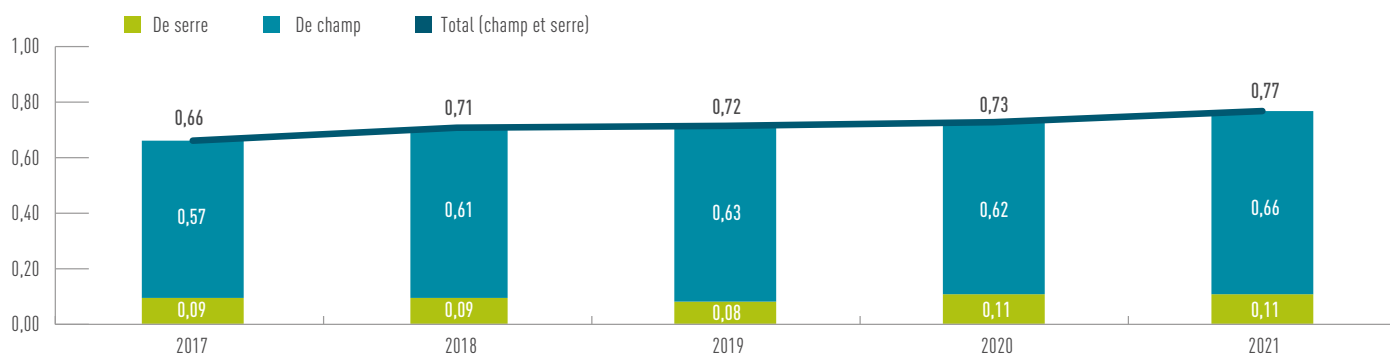
2.5 L'AUBERGINE DE SERRE

Une production en développement qui peine à satisfaire la consommation, qui a grimpé de 21 % au Québec entre les années 2017 et 2021

Parmi les aubergines fraîches consommées au Québec, 14 % proviennent des serres et le reste, des champs. De plus en plus recherchée au Québec, l'aubergine est un produit dont la production en serre et en champ reste relativement faible (1 470 tonnes en 2021). La majorité des quantités produites au Québec sont des aubergines de champ, car 9 % sont cultivées en serre.

La consommation par personne d'aubergines de serre a été estimée à 0,1 kg en 2021 (figure 8), pour un total de 949 tonnes consommées au Québec. Bien qu'il s'agisse d'un volume plutôt modeste, de 2017 à 2021, la consommation québécoise a grimpé de 21 %, c'est-à-dire de 17 % par personne. Comme le montre la figure 8, de champ ou de serre, l'aubergine est tendance.

FIGURE 8 | ESTIMATION DE LA CONSOMMATION D'AUBERGINES AU QUÉBEC DE 2017 À 2021 (KG/PERSONNE)



Note : la somme des chiffres peut différer des totaux en raison de l'arrondissement.

Sources : Statistique Canada et estimations du MAPAQ (DAEPE).

Au Québec, la production est en forte croissance, mais elle reste bien inférieure au volume consommé. En théorie²⁶, la production québécoise d'aubergines de serre correspondait à seulement 9 % des quantités consommées en 2021 (tableau 5). En conséquence, la province importe des aubergines de serre. Le Québec offre donc des occasions de marché pour les serriculteurs.

TABLEAU 5 | ESTIMATION DES FLUX D'APPROVISIONNEMENT EN AUBERGINES DE SERRE AU QUÉBEC (EN TONNES)

ANNÉE	A PRODUCTION QUÉBÉCOISE	B IMPORTATIONS INTERPROVINCIALES ET INTERNATIONALES	A + B OFFRE*	C EXPORTATIONS INTERPROVINCIALES ET INTERNATIONALES	D CONSOMMATION QUÉBÉCOISE	C + D DEMANDE**	A/D PRODUCTION/CONSOMMATION « Autosuffisance potentielle » (Autosuffisance ≥ 100 %)
2017	32	753	785	0 ou infime	785	785	3 %
2021	137	812	949	0 ou infime	949	949	14 %
Variation 2017-2021	329 %	8 %	-	0	21 %	-	↑

* L'offre est égale à la production plus les importations.

** La demande est égale à la consommation plus les exportations.

Note : La production en 2017 a été estimée par le MAPAQ, compte tenu de certains problèmes rencontrés avec les données officielles de Statistique Canada.

Sources : Statistique Canada, Global Trade Tracker et estimations du MAPAQ (DAEPE).

La production et les importations d'aubergines combtent essentiellement les besoins du marché intérieur, étant donné l'absence d'exportations²⁷. Donc, on peut en déduire que la majorité (86 %)²⁸ des aubergines de serre consommées au Québec en 2021 était importée et que 14 % étaient des aubergines cultivées au Québec.

26 En posant l'hypothèse que toute la production sert à satisfaire la consommation intérieure et qu'elle répond au goût des consommateurs.

27 Selon les statistiques officielles.

28 C'est-à-dire 812 tonnes divisées par 949 tonnes en 2021.



Notons que la croissance de 21 % de la consommation, entre les années 2017 et 2021, a coïncidé avec une production dix fois plus élevée et une hausse de 8 % des importations. C'est le signe qu'une plus grande disponibilité favorise la consommation d'aubergines de serre. Soulignons que malgré la progression des importations au cours de la période, celles-ci contribuent de moins en moins à l'offre totale d'aubergines de serre destinée à la consommation québécoise²⁹.

2.6 LA FRAISE DE SERRE

Une production en émergence dont le volume cultivé est inférieur à la quantité consommée au Québec

La fraise de serre représenterait environ 2 % des fraises fraîches consommées au Québec, et la fraise de champ, 98 %. La production de fraise en serre est en émergence, comparativement à la fraise cultivée en champ qui compte pour 98 % de toutes les fraises produites au Québec.

En 2021, la consommation de fraises de serre au Québec a été estimée à 614 tonnes, soit 0,1 kg par personne. La consommation de fraises fraîches (champ et serre), quant à elle, s'est établie à 3,1 kg par personne.

De 2020 à 2021, la consommation de fraises de serre au Québec a progressé de 7 % (tableau 6). Le volume de production en serre est inférieur à la quantité de fraises de serre consommée au Québec. La production serricole québécoise comblait environ 53 % de la consommation de fraises de serre en 2021. Le Québec importe donc des fraises de serre pour répondre aux besoins des consommateurs québécois. Soulignons que presque la moitié de la consommation de fraises fraîches (serre et champ) est satisfaite par les importations qui arrivent surtout en période hivernale. Par conséquent, le potentiel de marché au Québec est grand pour les serriculteurs d'autant plus que le consommateur québécois est friand de ce fruit qui est le petit fruit le plus vendu en épicerie.

TABLEAU 6 | ESTIMATION DES FLUX D'APPROVISIONNEMENT EN FRAISES DE SERRE AU QUÉBEC (EN TONNES)

ANNÉE	A PRODUCTION QUÉBÉCOISE	B IMPORTATIONS INTERPROVINCIALES ET INTERNATIONALES	A + B OFFRE*	C EXPORTATIONS INTERPROVINCIALES ET INTERNATIONALES	D CONSOMMATION QUÉBÉCOISE	C + D DEMANDE**	A/D PRODUCTION/ CONSOMMATION « Autosuffisance potentielle » (Autosuffisance ≥ 100 %)
2020	306	270	576	0 ou infime	576	576	53 %
2021	326	288	614	0 ou infime	614	614	53 %
Variation 2020-2021	7 %	7 %	-		7 %	-	≈

Note : les statistiques sur la fraise de serre commencent en 2020. De plus, la somme des chiffres peut différer des totaux en raison de l'arrondissement.

* L'offre est égale à la production plus les importations.

** La demande est égale à la consommation plus les exportations.

Sources : Statistique Canada, Global Trade Tracker et estimations du MAPAQ (DAEPE).

L'offre de produits (production + importations) répond essentiellement aux besoins du marché intérieur en raison de l'absence d'exportations³⁰ de fraises de serre au Québec. Donc, on peut en déduire que presque la moitié (47 %)³¹ des fraises de serre disponibles pour la consommation au Québec en 2021 était importée et qu'environ 53 %³² provenaient des serriculteurs d'ici. Une plus grande disponibilité, en dehors de la saison des fraises de champ québécoises, pourra stimuler la croissance de la consommation québécoise de fraises de serre.

29 En 2017, la proportion des importations dans l'offre totale s'élevait à 96 % par rapport à 86 % en 2021 (812 tonnes divisées par 949 tonnes).

30 Selon les statistiques officielles.

31 C'est-à-dire 288 tonnes divisées par 614 tonnes en 2021.

32 C'est-à-dire 326 tonnes divisées par 614 tonnes en 2021.



3 LES PRINCIPAUX CONSTATS

- Au Québec, la production de fruits et légumes de serre peut, quant à la quantité produite par rapport à la quantité consommée, satisfaire environ 50 % des besoins de la population.
- Réparties à travers la province, les superficies et la production de fruits et légumes de serre sont en forte croissance. Le volume de production augmente pour la grande majorité des cultures en serre, mais certains fruits et légumes, dont la fraise, le poivron et l'aubergine, sont peu cultivés par rapport à leur potentiel de marché au Québec.
- Le Québec représente un marché intéressant pour les producteurs de fruits et légumes de serre, car la production n'est pas suffisante pour satisfaire la consommation québécoise, qui ne cesse de croître. Les marchés extérieurs (autres provinces et marchés étrangers) offrent également des possibilités aux serriculteurs québécois.

SYNTHÈSE DES CONSTATS CONCERNANT L'ÉVOLUTION DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE POUR LES SIX PRINCIPAUX FRUITS ET LÉGUMES DE SERRE AU QUÉBEC DE 2017 À 2021 (SELON LES VOLUMES)

TYPE DE PRODUCTION	PRODUCTION QUÉBÉCOISE	IMPORTATIONS INTERPROVINCIALES ET INTERNATIONALES	OFFRE**	EXPORTATIONS INTERPROVINCIALES ET INTERNATIONALES	CONSOMMATION QUÉBÉCOISE	DEMANDE***	PRODUCTION/CONSOMMATION « Autosuffisance potentielle » (Autosuffisance ≥ 100 %)
Tomates	↑	↓	↑	↑	↓	↑	71 %
Concombres	↑	↓	↑	↓	↑	↑	64 %
Poivrons	↑	↑	↑	↑	↑	↑	9 %
Laitues	↑	↓	↑	↑	↑	↑	126 %
Aubergines	↑	↑	↑	0 ou infime	↑	↑	14 %
Fraises*	↑	↑	↑	Non disponible	↑	↑	53 %

* Évolution des années 2020 à 2021.

** L'offre est égale à la production plus les importations.

*** La demande est égale à la consommation plus les exportations.

Sources : Statistique Canada, Global Trade Tracker et estimations du MAPAQ (DAEPE).

- **Tomates et poivrons** : malgré les soubresauts de la consommation québécoise au cours des cinq dernières années, les importations sont nécessaires pour combler les besoins des consommateurs. C'est la raison pour laquelle il existe un marché éventuel pour les serriculteurs du Québec. Les marchés extérieurs sont également intéressants, car on observe une hausse notable des exportations. Fait à souligner, le Québec produit très peu de poivrons par rapport aux quantités importées et consommées dans la province.
- **Concombres** : malgré une forte croissance du volume de production en serre, celui-ci reste inférieur à la quantité consommée au Québec, et qui plus est, la consommation augmente depuis l'année 2017. Les importations, quant à elles, contribuent de moins en moins à l'offre de concombres de serre au Québec, et le consommateur québécois mange de plus en plus de concombres de serre d'ici.
- **Laitues** : au Québec, le volume cultivé dépasse celui qui est consommé. Par conséquent, le Québec exporte des laitues de serre afin de profiter des marchés extérieurs. En parallèle, la consommation québécoise n'a cessé de croître ces dernières années; elle a triplé en cinq ans.
- **Aubergines et fraises** : il s'agit de deux produits de serre en émergence au Québec qui profitent d'une consommation intérieure en croissance. Une plus grande disponibilité de ces produits québécois, particulièrement en période hivernale, permettra de favoriser l'essor de leur consommation. Le Québec produit très peu d'aubergines par rapport aux quantités importées et consommées dans la province.
- La concurrence étant très présente au Québec pour plusieurs produits en serre, dont la tomate, il demeure essentiel d'optimiser la compétitivité des entreprises sur une base continue afin de maximiser les parts de marché des serriculteurs québécois, tant au Québec que sur les marchés extérieurs.



- De plus, une diversification des produits et des variétés particulières qui confèrent des avantages distinctifs serait également un atout afin de stimuler la demande et d'assurer aux entreprises une part de marché durable. Par exemple, une offre plus grande de fruits et légumes de serre biologiques représente une occasion de marché. Les ventes de produits biologiques ont augmenté de façon remarquable au cours des dernières années, et le Québec jouit d'une bonne réputation quant à son appellation biologique. Dans plusieurs cas, la demande dépasse largement la disponibilité des produits québécois offerts. Il existe donc un potentiel non seulement sur le marché québécois, mais aussi pour l'exportation.
- Enfin, rappelons que la serriculture permet d'offrir aux consommateurs des fruits et des légumes à l'année, malgré un climat nordique, ce qui représente un avantage concurrentiel pour les serriculteurs d'ici.

Pour conclure cette analyse sur l'offre et la demande de fruits et légumes de serre au Québec, rappelons que plusieurs des chiffres ont été estimés et que le lecteur doit considérer chacun d'entre eux comme un ordre de grandeur. Ce numéro de *Bioclips+* cherche à donner un aperçu de la dynamique des flux d'approvisionnement pour les principaux fruits et légumes de serre au Québec. La révision des statistiques publiées par Statistique Canada à la suite du Recensement de l'agriculture 2021 et leur disponibilité pourront éventuellement améliorer les estimations avancées dans ce document d'analyse.